



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 04 Mars 2015

Date de la convocation 18 Février 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais - CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CABRIERES : M.MALLET Denis, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BÉNARD Bénédicte, CEYRAS : Mme BARRÉ Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ ROQUES Micaela, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, M.PONCÉ Yvan, Mme ROBERT Laure, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge NEBIAN : M.BARDEAU Francis, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, M.DUPONT Laurent, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.BOUTELOUP Rémy.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme REVERTE Françoise à M.BERNARDI Olivier, M.FAVIER Marc à M.REVEL Claude, M.BARON Bernard à Mme BLANQUET Elisabeth, Mme PRULHIERE Yolande à Mme MARTINEZ ROQUES Micaela, Mme OLLIE Sophie à M.DO Laurent, Mme PASSIEUX Marie à M.COSTE Bernard, M.BRUN Olivier à M.VALERO Claude. Mme MALMON Sylvie à M.BARDEAU Francis, Mme GUERIN Audrey à M.ALEIX Bertrand, M.RODRIGUEZ Joseph à M.DIDELET Serge,</p>

Objet : Budget annexe de la ZAC de l'extension du PAEVHE – Clôture.

Monsieur COSTE rappelle que par délibération en date du 18 Juillet 2001 le budget annexe « **Extension du Parc d'activités de la Vallée de l'Hérault** » a été ouvert pour la réalisation du projet d'extension du parc d'activités économiques de la Vallée de l'Hérault, sur la commune de Clermont l'Hérault.

Les dernières écritures comptables ont été comptabilisées sur l'exercice 2014.

Il précise que le budget annexe a reversé au budget général un excédent de clôture de 457 284,36 euros, et le budget général provisionne une écriture de 62 652,48 euros au chapitre 68 – dotations et provisions dans le cadre d'une affaire en cours de contentieux sur le versement d'une participation aux aménagements de la ZAC.

La clôture du budget annexe vaut intégration du « patrimoine » au budget général, c'est-à-dire les voies et espaces communautaires, et la réintégration au budget général des comptes de bilan résiduels éventuels.

Monsieur COSTE précise qu'il est aujourd'hui nécessaire de constater la fin d'activité de ce budget qui présente une balance comptable à 0 sur l'exercice 2014 et de procéder en conséquence à sa clôture.

Cette proposition a reçu un avis favorable de la Commission moyens généraux réunie le 25 février 2015.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur COSTE, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DECIDE, de constater la fin d'activité du Budget annexe de la ZAC de l'extension du PAEVHE qui présente une balance comptable à 0 sur l'exercice 2014 et de procéder en conséquence à sa clôture.

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top and 'HÉRAULT' at the bottom, with a central emblem depicting a seated figure holding a staff and a sunburst above their head.

Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20150313-2015-03-04-16-DE
Date de télétransmission : 16/03/2015
Date de réception préfecture : 16/03/2015